

CUI

PAGE 1 OF 9

## Unidentified Anomalous Phenomena Reporting and Material- Disposition GENADMIN

---

**Originator:** JOINT STAFF J3 WASHINGTON DC//J36 Homeland Defense Division

**Office:** J36 Homeland Defense Division

**DTG:** 191452Z May 23

**Prec:** Routine

**To:** CNO WASHINGTON DC, HQDA CSA WASHINGTON DC, CSAF WASHINGTON DC, CMC CMC WASHINGTON DC, COMDT COGARD WASHINGTON DC, CDR USCENCOM MACDILL AFB FL, CDR USAFRICOM STUTTGART GE, CDR USNORTHCOM PETERSON AFB CO, CDR USPACOM HONOLULU HI, HQ USSPACECOM COLORADO SPRINGS CO, CDR USEUCOM VAIHINGEN GE, CDR USSOUTHCOM MIAMI FL, CDR USTRANSCOM SCOTT AFB IL, CDR USSTRATCOM OFFUTT AFB NE, USCYBERCOM FT GEORGE G MEADE MD, CDR NORAD PETERSON AFB CO, JOINT STAFF DJ2 WASHINGTON DC, JOINT STAFF DJ3 WASHINGTON DC, JOINT STAFF DJ5 WASHINGTON DC, JOINT STAFF DJ8 WASHINGTON DC, OSD ASD HOMELAND DEF AND GLOBAL SEC WASHINGTON DC

**CC:** OSD USD INTEL WASHINGTON DC

---

### OBJET/ Rapport et Disposition Matérielle des Phénomènes Anomaux Non Identifiés

GENADMIN//MSGID/ORDER/CICS//  
REF/A/MEMO/DEPSECDEF /15JUL22//  
REF/B/MEMO/USD(1&S)/20JUL22//  
REF/C/MSG/OCS/1721@@ZDEC21//  
REF/D/DOC/DODDS -3325.@1/3@DEC11//  
REF/E/DOC/DODI5200.39/10CT20//  
REF/F/DOC/DODD5148.13/26APR17//  
REF/G/MEMO/USD(I&S)AARO/UNDATÉ//

APN/(U) La REF A est le Mémoire du Secrétaire Adjoint à la Défense pour les Leaders du Pentagone, les Commandants des Commandements des Forces Combattantes (CCMDS) et les Directeurs des Agences de la Défense et Activités sur le Terrain du DoD, dirigeant l'établissement du Bureau de Résolution des Anomalies Tous-domaines (AARO) pour détecter, identifier, attribuer et - si nécessaire - atténuer les objets spatiaux, aériens, maritimes, et trans-médiums anomaux et non identifiés.

REF B est le Mémoire du Sous-Secrétaire à la Défense pour le Renseignement et la Sécurité pour les Leaders du Pentagone, les Commandants des Commandements des Forces Combattantes, et les Directeurs des Agences de la Défense et Activités sur le Terrain du DoD qui établit l'AARO et ses lignes d'efforts, y compris la surveillance, la collecte, et le rapportage; les capacités et la conception des systèmes; les opérations de renseignement et l'analyse; l'atténuation et la défaite; la gouvernance; et la science et la technologie.

REF C est le message EXORD qui dirige les CCMDs et les Services à rapporter les incidents, intrusions, et engagements des petits systèmes d'aéronefs sans pilote (sUAS) dans le monde entier.

REF D est la Directive du DoD pour le Programme de Matériel Étranger (FMP) et est un document contrôlé.

REF E est l'Instruction du DoD pour l'Identification et la Protection des Informations Critiques de Programme (CPI) dans la Recherche, le Développement, les Tests, et l'Évaluation (RDT&E). Ce document réédite le DoDI 5208.29 conformément aux autorités dans le DoDI 5143.@1 et le DoDD 5134.01 ; établit la politique et attribue les responsabilités pour l'identification et la protection du CPI; établit la politique conformément au DoDD 500.81 et au DoDI 5000.02; et incorpore et annule le mémorandum du Sous-Secrétaire à la Défense pour l'Acquisition, la Technologie et la Logistique.

REF F est la Directive du DoD pour la Supervision du Renseignement qui établit des politiques, attribue des responsabilités et fournit des procédures pour identifier, enquêter et rapporter des activités de renseignement douteuses et des affaires significatives ou hautement sensibles ; décrit les fonctions, relations et autorités de l'Officier Supérieur de Supervision du Renseignement du DoD; et prescrit les responsabilités et relations du Sous-Secrétaire au Renseignement, du Conseiller Juridique du DoD et des chefs des Composants du DoD concernant la supervision du renseignement.

ORDTYP/GENADMIN/CICS//

NARR/ (U) Ce message GENADMIN du Personnel Conjoint 33 fournit des orientations aux CCMDs et aux Services

- 1) pour rapporter les Phénomènes Aériens Non Identifiés (UAP) dans le monde entier, en utilisant les normes du modèle de rapport prescrit ci-dessous ;
- 2) pour rapporter les UAP à leur élément de contre-espionnage respectif ; et
- 3) pour transférer les UAP et le matériel lié aux UAP à l'AARO.

Ce GENADMIN est effectif immédiatement.

#### **"TEXTE GÉNÉRAL/SITUATION/1. (CUI)**

**Le gouvernement américain a observé des Phénomènes Aériens Non Identifiés (UAP) dans ou à proximité du territoire et/ou des zones opérationnelles des États-Unis, de ses alliés et de ses adversaires, et l'observation, l'identification et la potentielle atténuation des UAP sont devenues une priorité croissante pour les décideurs, législateurs et combattants américains. La présence potentiellement ubiquitaire des UAP définit les implications pour la sécurité nationale de ces anomalies, qui vont des dangers opérationnels et menaces à la surprise technologique et de renseignement jusqu'aux mésinterprétations stratégiques des adversaires. Il est impératif que le DoD fournisse des rapports, des données et des matériaux sur les incidents, intrusions et engagements UAP - comme défini au paragraphe 3.B.**

Pour la détection et l'atténuation des menaces potentielles du Département ;

L'exploitation des technologies avancées ;

Et l'information des décisions des décideurs et des combattants.

Le Président des Chefs d'État-Major Interarmées (CICS) établit les critères appropriés de Besoin Critique d'Information du Président (CCIR) et assure que chaque CCMD et Service reçoit la

Matrice de Rapportage. Les intrusions, incidents et engagements répondant aux critères CCIR sont rapportés conformément aux exigences de rapportage du CICS et du CCMD. Chaque CCMD et Service assure que les directives appropriées sont en place pour recevoir les rapports respectifs des Commandements des Composants des Services et des subordonnés.

## **TEXTE GÉNÉRAL/MISSION/2.**

### **2.A. (CUI) Les CCMDs et les Services**

Rapportent tous les incidents, intrusions et engagements UAP en utilisant les exigences et modèles de rapportage standardisés ci-dessous ;

Transfèrent toutes les données issues des incidents, intrusions et engagements UAP, comme décrit ;

Et récupèrent et transfèrent tous les objets et matériaux UAP, comme décrit.

De plus, tous les CCMDs et Services informent leur élément de contre-espionnage des événements UAP, conformément à leurs exigences de rapportage de contre-espionnage respectives.

**2.B. (CUI) Les incidents, intrusions et engagements par des phénomènes identifiables et non anomaux (par exemple, les systèmes d'aéronefs sans pilote (SUAS) et autres capacités ou matériaux qui ne dépassent pas les enveloppes de performance connues ou prévues) continuent d'être rapportés via les processus et mécanismes établis."**

"La REF C fournit des instructions aux CCMDs et aux Services pour le rapportage des sUAS 2.C. (CUI) La récupération et le transfert d'objets identifiables et non anomaux d'origine étrangère ayant un potentiel ou des applications militaires continuent d'être gérés par le Programme de Matériel Étranger (FMP) du DoD. La REF D fournit des responsabilités pour la gestion et l'exploitation du FMP du DoD.

## **TEXTE GÉNÉRAL/EXÉCUTION/3.**

### **3.A. (U) CONCEPT D'OPÉRATIONS**

3.A.1. (CUI) Les subordonnés respectifs du DoD, des CCMDs et des Services rapporteront tous les incidents, intrusions et engagements UAP observés à l'AARO, via leur Centre d'Opérations Interarmées de Commandement de Combattant et Cellules de Surveillance des Services. L'AARO reçoit, enregistre dans une base de données, et analyse les rapports UAP, et l'AARO fournit à ses parties prenantes ses conclusions analytiques revues par des pairs.

3.A.2. (CUI) Les subordonnés respectifs du DoD, des CCMDs et des Services envoient une notification de tous les incidents, intrusions et engagements UAP à leurs éléments de contre-espionnage respectifs.

3.A.3. (CUI) Les subordonnés respectifs du DoD, des CCMDs et des Services coordonnent avec l'AARO pour déterminer le lieu et l'entité appropriés pour transférer toutes les données UAP pour incidents, intrusions et engagements sous forme brute, non éditée, non modifiée et d'une manière conforme à la classification des données.

3.A.4. (CUI) Les subordonnés respectifs du DoD, des CCMDs et des Services coordonnent avec l'AARO pour déterminer le(s) lieu(x) et entité(s) appropriés pour transférer tous les objets et matériaux UAP d'incidents, intrusions et engagements sous forme non modifiée, d'une manière conforme à la classification des objets et des matériaux et aux exigences de transport de matières dangereuses applicables.

3.A.5. (CUI) L'AARO coordonne avec le gouvernement américain pour identifier l'agence appropriée pour aider à l'expédition, le transfert, la réception, le stockage, l'examen, etc., du matériel et des données associés à l'incident UAP.

### **3.B. (U) DÉFINITIONS**

3.B.1. (U) PHÉNOMÈNES ANOMAX NON IDENTIFIÉS (UAP) sont des sources de détections anomaux dans un ou plusieurs domaines (c'est-à-dire, aérien, maritime, spatial, et/ou transmédia) qui ne sont pas encore attribuables à des acteurs connus et qui démontrent des comportements non facilement compréhensibles par les capteurs ou les observateurs. Les "détections anomaux" incluent, mais ne se limitent pas à, des phénomènes qui démontrent des capacités apparentes ou des matériaux qui dépassent les enveloppes de performance connues. Un UAP peut consister en un ou plusieurs objets anomaux non identifiés et peut persister sur une période prolongée.

3.B.1.A. (U) UAP SPATIAUX sont des sources de détections anomaux au-dessus de la Ligne de Kármán (c'est-à-dire, 100 km au-dessus du niveau moyen de la mer de la Terre).

3.B.1.B. (U) UAP AÉRIENS sont des sources de détections anomaux entre le niveau moyen de la mer de la Terre et la Ligne de Kármán.

3.B.1.C. (U) UAP MARITIMES sont des sources de détections anomaux au niveau ou en dessous du niveau moyen de la mer de la Terre.

3.B.1.D. (U) UAP TRANSMÉDIAS sont des sources de détections anomaux qui transitent plus d'un domaine."

3.B.2. (U) OBJETS UAP sont des artefacts corporels de phénomènes anomaux non identifiés. Un UAP peut contenir un ou plusieurs objets UAP (par exemple, un engin aérien présentant des capacités anormales apparentes). Les matériaux UAP sont des échantillons, en tout ou en partie, d'objets UAP (par exemple, des débris).

3.B.3. (U) DONNÉE UAP est tout enregistrement de détection, d'observation, d'identification, d'effets (sur des personnes ou équipements), d'atténuation et d'exploitation de matériel UAP. La donnée UAP comprend, mais ne se limite pas à, des notes et rapports d'observateurs, de débriefeurs et d'enquêteurs ; des photographies fixes et des vidéos en mouvement ; des enregistrements audios ; et des enregistrements d'instruments de plateformes et de capteurs.

3.B.4.A. (U) Un INCIDENT UAP est toute occurrence où un UAP est détecté par des personnes ou des capteurs.

3.B.4.B. (U) Une INTRUSION UAP est tout incident UAP dans, sur ou à proximité des installations militaires américaines, des zones opérationnelles, des zones d'entraînement, de l'espace aérien à usage spécial (SUA), des opérations de proximité et/ou d'autres zones d'intérêt. D'autres zones d'intérêt incluent, mais ne se limitent pas à, les infrastructures critiques des États-Unis et les équités de défense nationale des coalitions militaires et de renseignement alliées (par exemple, FIVE EYE).

3.B.4.C. (U) Un ENGAGEMENT UAP est une réponse cinétique ou non cinétique à un UAP, visant à nier, perturber ou détruire le phénomène et/ou ses objet(s).

3.B.5. (U) Un INTERROGATOIRE UAP est l'obtention des informations sur l'emplacement, les capacités, les caractéristiques et/ou l'intention du UAP en utilisant des capacités de détection passives et/ou actives - y compris, mais sans s'y limiter, électro-optique/imagerie,

infrarouge/thermique, radiofréquence/radar, lumière/laser/lidar/ladar, électromagnétique, gravitationnel et radioactif.

3.B.6. (U) **ATTRIBUTION UAP** est l'évaluation de la source naturelle ou artificielle du phénomène et inclut les événements solaires, météorologiques, de marée ; les activités du gouvernement américain, scientifiques, industrielles et privées ; et les activités étrangères (alliées ou adverses) gouvernementales, scientifiques, industrielles et privées.

3.B.7. (U) Un **DANGER UAP** est un risque pour la sécurité des personnes, du matériel ou des informations (par exemple, en cas de collision) par des UAP qui ne démontrent pas d'intention hostile.

3.B.8. (U) Une **MENACE UAP** est un risque pour la protection des forces et/ou la sécurité nationale des personnes, du matériel ou des informations par des UAP qui démontrent une intention hostile.

3.B.9. (U) Une **RÉACTION UAP** est la réponse apparente de l'UAP à des stimuli, y compris, mais sans s'y limiter, la détection, l'observation, l'interrogation et/ou l'engagement UAP.

3.B.10. (U) **DATE(S) DE DÉTECTION** est la période pendant laquelle l'UAP a été détecté par des personnes et/ou des capteurs.

3.B.11. (U) **DATE D'ACQUISITION** est la date à laquelle les données et/ou le matériel UAP ont été mis à disposition de l'élément rapporteur. Lorsque l'élément rapporteur détecte lui-même l'UAP, alors la date de détection correspond à la date d'acquisition.

### **"3.C. (U) RAPPORTAGE D'UAP**

3.C.1. (U) **LES RAPPORTS D'INCIDENTS ET D'INTRUSIONS UAP** sont complétés et transmis de manière sécurisée aux Centres d'Opérations Interarmées des Commandements de Combat et aux Centres de Surveillance des Services au plus tard 96 heures après l'événement.

Les détails des incidents de santé liés aux UAP (par exemple, effets physiologiques, psychologiques et s'ils sont persistants ou transitoires) seront conservés dans les dossiers médicaux des membres des services mais ne doivent pas/être transmis avec le rapport

UAP. 3.C.2. (U) **LES RAPPORTS D'ENGAGEMENT UAP** sont complétés et transmis de manière sécurisée aux Centres d'Opérations Interarmées des Commandements de Combat et aux Services

Les Centres de Surveillance doivent recevoir les rapports au plus tard 12 heures après l'événement ou dès réception du rapport d'une nation alliée/partenaire/hôte.

3.C.3. (U) Le modèle ci-dessous sera utilisé pour rapporter les incidents, intrusions et engagements UAP (\* indique une réponse obligatoire, et \*\* indique une réponse obligatoire avec des exigences supplémentaires de rapport) :

Ligne 1. \*(U) CLASSIFICATION DU RAPPORT ET INSTRUCTIONS DE GESTION :

Ligne 2, \*(U) DATE-HEURE DE DÉTECTION Date Time Group (DTG) (c'est-à-dire, DDHHHHZMMMYYYY ; indiquer si estimé ou précis) :

Ligne 3.A. \*(U) TYPE D'ÉVÉNEMENT UAP (c'est-à-dire, incident UAP, intrusion UAP, et/ou engagement UAP) :

Ligne 3.8. \*(U) RÉCIT DESCRIPTIF DE L'ÉVÉNEMENT UAP (c'est-à-dire, résumé concis de l'événement UAP) :

Ligne 4.4. \*(U) NOMBRE D'OBJETS UAP DÉTECTÉS ET MÉTHODE (par exemple, trois objets UAP détectés par radar, dont un observé visuellement) :

Ligne 4.B. \*(U) GÉOLOCALISATION UAP (c'est-à-dire, où l'UAP a été aperçu pour la première fois ; préciser le standard de coordonnées utilisé ; indiquer si estimé ou précis) :

Ligne 4.C. (U) ALTITUDE, PROFONDEUR, VÉLOCITÉ ET TRAJECTOIRE DES OBJET(S) UAP (indiquer estimé ou mesuré) :

Ligne 5.A. **\*(CUI) CARACTÉRISTIQUES/COMPORTEMENTS ANOMALX UAP (par exemple, pas de surfaces de contrôle apparentes, accélération/changement de direction extrême, détection par certains capteurs mais pas d'autres) :**

Ligne 5.B. **\*(U) DESCRIPTION DES OBJET(S) UAP (par exemple, taille, forme, couleur, marquages, caractéristiques reconnaissables) ET ÉTAT PHYSIQUE (c'est-à-dire, solide, liquide, gaz, plasma) :**

Ligne 5.C. (CUI) SIGNATURE(S) DES OBJET(S) UAP (par exemple, acoustique, fréquence radio, lumière, thermique, gravitationnelle, radioactive - avec identification du capteur de détection) :

Ligne 5.D. (U) MOYENS DE PROPULSION DES OBJET(S) UAP (par exemple, aucun observé, aile rotative/hélice) :

Ligne 5.E. (U) OBSERVATIONS DE MANŒVRABILITÉ DES OBJET(S) UAP :

Ligne 5.F. (U) CHARGEMENT DES OBJET(S) UAP :

Ligne 5.G. (U) OBJET(S) UAP SOUS CONTRÔLE APPAREMMENT INTELLIGENT (oui/non ; si oui, décrire) :

Ligne 7.A. \*(U) GÉOLOCALISATION DE L'OBSERVATEUR UAP (Latitude-Longitude ou MGRS de l'observateur et/ou du capteur ; préciser le standard de coordonnées utilisé) :

Ligne 7.B. \*(U) ALTITUDE/PROFONDEUR, VÉLOCITÉ ET TRAJECTOIRE DE L'OBSERVATEUR :

Ligne 7.C. (U) INTERROGATION UAP PAR L'OBSERVATEUR (oui/non ; si oui, lister le(s) capteur(s) utilisé(s) et décrire les retours) :

Ligne 7.D. \*(U) ÉVALUATION UAP PAR L'OBSERVATEUR (c'est-à-dire, bénin, danger, menace) :

Ligne 7.E. \*(U) ENGAGEMENT UAP PAR L'OBSERVATEUR (oui/non ; si oui, décrire) : Ligne

7.F. \*(U) RÉACTION UAP À L'OBSERVATION, L'INTERROGATION, L'ENGAGEMENT (oui/non ; si oui, quel événement a précédé la réaction (par exemple, détection active de l'observateur, communication, armement des armes, engagement)) :

Ligne 8.A. (U) EFFETS UAP SUR L'ÉQUIPEMENT (par exemple, contrôles mécaniques, électriques et systèmes d'armes et si persistant ou transitoire) :

Ligne 8.B. (U) EFFETS UAP SUR LES PERSONNES (oui/non) :

Ligne 9. (U) DERNIÈRE GÉOLOCALISATION UAP (c'est-à-dire, où l'UAP a été vu pour la dernière fois ; préciser le standard de coordonnées utilisé) :

Ligne 18. \*(U) OBJETS/MATÉRIAUX UAP RÉCUPÉRÉS (oui/non ; si oui, décrire les objets/matériaux récupérés) :

Ligne 11.A. (U) INDICATIF ET NUMÉRO/IDENTIFIANT DE MISSION (de l'observateur du DoD) :

Ligne 11.8. \*(U) UNITÉ DE RAPPORT, INFORMATIONS DE CONTACT DU POC (unité/organisation, nom, grade, email, numéro de téléphone) :

Ligne 11.C. \*(U) DATE D'ACQUISITION PAR LE DOD : (c'est-à-dire, DDMMYYYY)

Ligne 11.D. (U) OBSERVATEURS ET/OU RAPPORTEURS TIERS (par exemple, autres personnes ou capteurs nationaux américains et/ou étrangers) :

Ligne 11.E. \*(U) NUMÉRO DE SÉRIE DE L'ÉVÉNEMENT UAP DE L'ORGANISATION DE RAPPORTAGE (format : [CCMD géographique de l'événement (abréviation)] - [Date de détection] - [séquence numérique à trois chiffres, assignée par le CCMD] (par exemple, USNORTHCOM/NORAD - 2@3UL222?009) ) :

### 3.D. (U) NOTIFICATION DE CONTRE-ESPIONNAGE

3.D.1. (CUI) Les éléments de contre-espionnage du DoD effectuent des opérations et des enquêtes pour protéger le DoD de l'espionnage et d'autres activités de renseignement étranger, du sabotage et des assassinats menés par ou pour le compte de gouvernements étrangers. Comme menaces potentielles de renseignement étranger envers les personnes, le matériel et les informations du DoD, le DoD, les CCMDs, les Services et leurs subordonnés informent leur élément de contre-espionnage respectif dès que possible et dans les 24 heures suivant un incident UAP. Les éléments de contre-espionnage peuvent être informés des incidents UAP avant la publication du rapport d'incident, d'intrusion et d'engagement UAP.

3.D.2. (CUI) Les éléments de contre-espionnage du DoD évaluent les UAP signalés pour l'attribution de renseignement étranger et mènent leurs activités opérationnelles et d'enquête en conséquence. Les éléments de contre-espionnage du DoD rapportent les informations UAP de valeur de renseignement étranger et/ou de contre-espionnage via les systèmes de rapportage de renseignement et/ou de gestion de cas de leur Composant. Tous les rapports d'information de renseignement liés aux UAP (IIRs) sont adressés à l'AARO et référencent le numéro de série de l'incident UAP applicable (Ligne 12.D). Les rapports de renseignement et de contre-espionnage UAP complètent mais ne remplacent pas les exigences établies dans le paragraphe 2.

### **3.E. (U) DOCUMENTATION REQUISE POUR LES TRANSFERTS DE DONNÉES**

3.E.1. (CUI) Le DoD, les CCMDs, les Services et leurs subordonnés transfèrent de manière sécurisée les DONNÉES UAP vers le(s) lieu(x) et entité(s) appropriés suite à une coordination avec l'AARO et au plus tard 30 jours après un incident UAP. Le modèle ci-dessous sera utilisé pour documenter les données UAP conservées, dont une copie accompagnera le transport électronique ou physique des données : (\*indique une réponse obligatoire) :

Ligne 1. \*(U) CLASSIFICATION DES DONNÉES UAP ET INSTRUCTIONS DE MANIPULATION SPÉCIALE :

Ligne 2.A. \*(U) DATE ET HEURE DE L'ENREGISTREMENT DES DONNÉES (DTG) (Zulu) : (c'est-à-dire, DDHHHHZMMMYYYY)

Ligne 2.B. \*(U) NUMÉRO DE SÉRIE DE L'ÉVÉNEMENT UAP DE L'ORGANISATION RAPORTEUSE (format : [CCMD géographique de l'événement (abréviation)]-[Date de détection]-[séquence numérique à trois chiffres, assignée par le CCMD] (par exemple, USNORTHCOM/NORAD-230UL2622?009)) :

Ligne 3. \*(U) RÉCIT DESCRIPTIF DES DONNÉES (c'est-à-dire, résumé concis des données UAP) :

Ligne 4.A. \*(CUI) TYPE DE CAPTEUR DES DONNÉES (par exemple, acoustique, radiofréquence, lumière, thermique, gravitationnel, radioactif, avec identification du capteur détecteur) :

Ligne 4.B. (U) MODÈLE DE CAPTEUR DE DONNÉES OU NUMÉRO DE STOCK NATIONAL (NSN) DE L'ACTIF DE COLLECTE :

Ligne 4.C. (U) NUMÉRO DE SÉRIE DU CAPTEUR DE DONNÉES DE L'ACTIF DE COLLECTE :

Ligne 4.D. (U) PLATEFORME DE CAPTEUR DE L'ACTIF DE COLLECTE (par exemple, à la main, ou avion) :

Ligne 4.E. (U) POINT DE CONTACT POUR LES DOSSIERS DE MAINTENANCE DU CAPTEUR :

Ligne 5. \*(U) INFORMATIONS SUR LE PROPRIÉTAIRE DES DONNÉES (ORGANISATION) (c'est-à-dire, Commandement de Combat, Service) :

Ligne 6. \*(U) CHAÎNE DE GARDE DES DONNÉES UAP (Unité/Organisation, Nom, Grade, Numéro de Téléphone) :



### **3.F. (U) DOCUMENTATION REQUISE POUR LES TRANSFERTS DE MATÉRIEL :**

3.F.1. (U) LES OBJETS ET MATÉRIEAUX UAP sont sécurisés conformément aux politiques et à la doctrine d'Exploitation de Matériel Étranger du DoD et sont transférés vers le(s) lieu(x) et entité(s) appropriés suite à une coordination avec l'AARO au plus tard 30 jours après l'événement. Le modèle ci-dessous sera utilisé pour enregistrer les objets et matériaux UAP récupérés, dont une copie accompagnera le transport de l'objet et du matériel : (\*indique une réponse obligatoire) :

Ligne 1. \*(U) CLASSIFICATION DES OBJETS ET/OU MATÉRIEAUX UAP ET INSTRUCTIONS DE MANIPULATION SPÉCIALE :

Ligne 2. \*(U) CATÉGORIE DE MATÉRIEL DANGEREUX DES OBJETS ET/OU MATÉRIEAUX UAP :

Ligne 3. \*(U) NUMÉRO DE SÉRIE DE L'ÉVÉNEMENT UAP DE L'ORGANISATION RAPPORTEUSE (format : [CCMD géographique de l'événement (abréviation)]-[Date de détection]-[séquence numérique à trois chiffres, assignée par le CCMD] (par exemple, USNORTHCOM/NORAD-203UL2022?009)) :

Ligne 4.A. \*(U) DATE DE RÉCUPÉRATION DE L'OBJET ET/OU MATÉRIEL UAP : (c'est-à-dire, DDMMYYYY)

Ligne 4.B. \*(U) RÉCIT DESCRIPTIF DE L'OBJET ET/OU MATÉRIEL UAP (c'est-à-dire, résumé concis de l'objet et/ou du matériel UAP) :

Ligne 5. \*(U) CHAÎNE DE GARDE DE L'OBJET ET/OU MATÉRIEL UAP (Unité/Organisation, Nom, Grade, Numéro de Téléphone) :

### **3.G. (U) TÂCHES**

3.G.1. (U) Commandant, USAFRICOM (CDRUSAFRICOM); Commandant, USCENTCOM (CDRUSCENTCOM); Commandant, USEUCOM (CDRUSEUCOM); Commandant, USINDOPACOM (CDRUSINDOPACOM); Commandant, USNORTHCOM (CDRUSNORTHCOM); Commandant, USSOUTHCOM (CDRUSSOUTHCOM); Commandant, USSPACECOM (CDRUSSPACECOM); Commandant, Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (CDRNORAD).

3.G.1.A. (U) Assurez-vous que chaque incident, intrusion et engagement UAP dans votre Zone de Responsabilité (AoR) respective est signalé conformément au paragraphe 3.C. et 3.D.

3.G.1.A.1. (U) Assurez-vous que des directives appropriées sont en place et diffusées aux Services et à leurs subordonnés respectifs pour recevoir, consigner et transmettre au Centre d'Opérations Interarmées du CCMD et aux Cellules de Surveillance des Services tous les Rapports d'Incidents, Intrusions et Engagements UAP des Commandements des Composants des Services et des subordonnés ainsi que des tiers, y compris les partenaires civils et étrangers.

3.G.1.A.2. (U) Transmettez de manière sécurisée à l'AARO tous les Rapports d'Incidents, Intrusions et Engagements UAP reçus par le Centre d'Opérations Interarmées du CCMD de vos commandements subordonnés dans les 48 heures suivant la réception, en copiant les Cellules de Surveillance des Services pertinentes.

3.G.1.B. (U) Assurez-vous que toutes les données UAP des incidents, intrusions et engagements dans votre AoR respective sont conservées et transférées conformément au paragraphe 3.E.

3.G.1.C. (U) Assurez-vous que tous les objets et matériaux UAP des incidents, intrusions et engagements dans votre AoR respective sont sécurisés et transférés conformément au paragraphe 3.F.

3.G.1.D. (U) Assurez-vous que les directives de mission UAP du CCMD et les points de contact sont fournis à l'AARO (osd.aaro.reports@mail.mil).

3.G.1.E. (U) Fournissez un soutien à la mission à l'AARO, selon la demande.

3.G.1.E.1. (CUI) Permettre le déploiement de capteurs spécialisés dans l'AOR pour la détection, l'observation et l'identification dans des zones sensibles, ainsi que pendant les tests ou le déploiement de capacités spéciales. Toute collecte dans des zones sensibles pendant les tests ou le déploiement des capacités doit être menée conformément aux Directives de la Communauté du Renseignement ainsi qu'à la REF E.

3.G.1.E.2. (CUI) Permettre les activités de contre-espionnage liées aux UAP, y compris s'assurer que les observateurs UAP associés sont disponibles pour le débriefing par des Agents de Contre-Espionnage.

3.G.1.E.3. (CUI) Informer les analyses opérationnelles, de renseignement et scientifiques de l'AARO avec le contexte des incidents du CCMD et l'analyse des tendances, l'identification, l'attribution et l'exploitation technique des UAP.

3.G.1.F. (U) Assurer que les installations suivent les processus de rapportage des UAP.

3.G.1.G. (CUI) Assurer la sécurité appropriée de toutes les données, informations et matériaux UAP dans l'AOR,

3.G.1.H. (CUI) Instructions pour l'AOR de l'USNORTHCOM, l'Alaska, Hawaï et Guam - Voir 3.6.2.

### **3.G.2. (U) DÉPARTEMENTS MILITAIRES**

3.G.2.A.1. (CUI) Assurer que les Services et leurs subordonnés respectifs disposent des mécanismes nécessaires pour recevoir, consigner et transmettre au Centre d'Opérations Interarmées du CCMD, aux Cellules de Surveillance des Services et à leur élément de contre-espionnage tous les Rapports d'Incidents, d'Intrusions et d'Engagements UAP des Commandements des Composants des Services et des subordonnés ainsi que des tiers, y compris les partenaires civils et étrangers. Lorsque cela est praticable et conforme à la doctrine du Commandement des Composants des Services et des subordonnés, l'utilisation de processus et mécanismes existants - tels que l'intégration du rapportage des UAP dans les systèmes de rapports de mission (par exemple, MARAUDER) - est encouragée.

3.G.2.A.2. (U) Transmettez de manière sécurisée à l'AARO tous les Rapports d'Incidents, Intrusions et Engagements UAP reçus par les Cellules de Surveillance des Services de votre/vos Service(s) et leurs subordonnés respectifs dans les 48 heures suivant la réception, en copiant le Centre d'Opérations Interarmées du CCMD pertinent.

3.G.2.A.3. (U) Promulguiez des procédures de rapport appropriées pour les installations et les actifs dans l'AoR de l'USNORTHCOM et l'USINDOPACOM, l'Alaska, Hawaï et Guam, conformément à ce GENADMIN.

3.G.2.B.1. (CUI) Incluez CDRUSNORTHCOM et CDRUSINDOPACOM dans le rapportage des incidents, intrusions et engagements UAP.

3.G.2.B.2. (CUI) Assurez-vous que toutes les données UAP provenant d'incidents, d'intrusions et d'engagements impliquant vos forces, matériel et/ou installations sont conservées et transférées conformément au paragraphe 3.E.

3.G.2.B.3. (CUI) Assurez-vous que tous les objets et matériaux UAP provenant d'incidents, d'intrusions et d'engagements impliquant vos forces, matériel et/ou installations sont conservés et transférés conformément au paragraphe 3.F.

3.G.2.C. (CUI) Fournissez un soutien à la mission à l'AARO, selon la demande et comme décrit dans le paragraphe 3.G.1.E."

#### **TEXTE GÉNÉRAL/ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE/4.**

4.A. (CUI) Chaque CCMD, Service et Commandements des Composants des Services s'assure que les directives et mécanismes appropriés sont en place pour recevoir les rapports respectifs et le matériel connexe de la part des subordonnés. La standardisation des rapports et de la disposition du matériel pour les incidents, intrusions et engagements UAP fournit aux dirigeants du DoD et aux Commandants des analyses de qualité, soutenues empiriquement, pour s'adapter et neutraliser et/ou exploiter la menace évolutive.

4.B. (U) FINANCEMENT. L'État-Major Interarmées ne fournira pas de financement.

4.C. (U) ADRESSES DE RAPPORTAGE DES INCIDENTS, INTRUSIONS ET ENGAGEMENTS UAP DE L'AARO

4.C.1. (CUI) Les rapports UAP non classifiés peuvent être soumis par les Centres d'Opérations Interarmées du CCMD à l'AARO via le POC dans le point 5.8.

4.C.2. (CUI) Les rapports UAP Secret Collatéral peuvent être soumis par les Centres d'Opérations Interarmées du CCMD à l'AARO via le POC dans le point 5.B.

4.C.3. (CUI) Les rapports UAP Top Secret et/ou Information Compartimentée Sensible peuvent être soumis par les Centres d'Opérations Interarmées du CCMD à l'AARO via le POC dans le point 5.8.

4.C.4. (CUI) Toutes les données requises pour un Programme d'Accès Spécial doivent être correctement coordonnées avec l'AARO via le POC dans le point 5.B.

4.C.5. (CUI) Les IIRs UAP peuvent être soumis par les Centres d'Opérations Interarmées du CCMD à l'AARO via le POC dans le point 5.B.

#### **4.D. (CUI) SÉCURITÉ/CLASSIFICATION.**

Suivez le Guide de Classification de Sécurité des Phénomènes Anomalous Non Identifiés (SCG), d'autres SCG et d'autres directives applicables, pour classer correctement les rapports, les données et le matériel UAP. La classification globale des rapports, des données et du matériel ne doit pas être inférieure à la classification la plus restrictive des parties constitutives du rapport, des données ou du matériel. Toute information nécessitant une conservation et/ou une transmission qui dépasse la classification autorisée par le mode de stockage et/ou de transmission, annotez « l'information dépasse la classification du mode de transmission - dossier enregistré auprès de l'organisation rapporteuse » à côté du paragraphe approprié, et coordonnez la transmission sécurisée avec le destinataire prévu.

#### **TEXTE GÉNÉRAL/COMMANDANT ET SIGNAUX/5.**

##### **5.A. (U) RELATIONS DE COMMANDEMENT**

5.A.1. (U) Les Commandements de Combat Géographiques sont les Commandants de Combat Soutenus dans leur Aor respectif.

5.A.2. (U) Les Départements Militaires sont les organisations de soutien.

5.B. (U) Le point de contact (PoC) du OSD est l'AARO : Comm : 703-693-3010, SVOIP 302-221-3806, TSVoIP : 982-@521. Email NIPR à osd.pentagon.ousd-intel-sec.mbx.aaro@mail.mil. Email SIPR à osd.pentagon.ousd-intel-sec.mbx.aaro@mail.smil.mil. Email JWICS à OSDPentagonOUsDIntelSec.MailboxAARO-Reports@osdj.ic.gov.

5.C. (U) Le PoC du J-36 de l'État-Major Interarmées est la Division de la Défense Intérieure : Comm : XXXXX, DSN (225). svoIP : XXXXX,

Instructions de déclassification : N/A

Déclassification prévue le : N/A